

RAPPORT  
ANNUEL  
SEPTEMBRE 2022

## AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

OPCVM de droit français

Société de gestion

**Amundi Asset Management**

Sous déléataire de gestion comptable en titre  
**CACEIS Fund Administration France**

Dépositaire

**CACEIS BANK**

Commissaire aux comptes

**PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## Sommaire

	Pages
<b>Caractéristiques de l'OPC</b>	<b>3</b>
<b>Compte rendu d'activité</b>	<b>5</b>
<b>Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue</b>	<b>18</b>
<b>Informations spécifiques</b>	<b>19</b>
<b>Informations réglementaires</b>	<b>20</b>
<b>Certification du Commissaire aux comptes</b>	<b>26</b>
<b>Comptes annuels</b>	<b>31</b>
Bilan Actif	32
Bilan Passif	33
Hors-Bilan	34
Compte de Résultat	35
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>36</b>
Règles et méthodes comptables	37
Evolution de l'Actif net	41
Compléments d'information	42
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	50
Inventaire	51
<b>Annexe(s)</b>	<b>54</b>
Caractéristiques de l'OPC (suite)	55

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

Classe R - Code ISIN : (C) FR0013302460

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable

En souscrivant à AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - R, vous investissez dans des obligations convertibles en actions émises en Europe et majoritairement libellées en euro.

L'objectif de gestion consiste à obtenir, à travers une gestion discrétionnaire, une performance supérieure à l'indice Exane ECI-Euro (coupons réinvestis), représentatif du marché d'obligations convertibles de la zone euro, après prise en compte des frais courants, sur la durée de placement recommandée, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations convertibles majoritairement émises en euro par tout type d'émetteur (privé ou public) de l'Union européenne en fonction de leur potentiel d'appréciation et de leur liquidité.

La sensibilité aux taux d'intérêt du portefeuille est comprise entre 0 et +6.

Les titres obligataires seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exhaustive et non mécanique, à des obligations convertibles/échangeables relevant de la catégorie "Investment grade", c'est-à-dire correspondant à une notation allant de AAA à BBB- dans l'échelle de notation de l'agence Standard & Pours ou de notation équivalente par des agences de notation agréées ou jugées équivalente par la société de gestion. La part de l'actif net exposée à la catégorie "haut rendement" correspond à des notations allant de BB+ à B- dans l'échelle de Standard & Pours ou de notation équivalente par des agences de notation agréées ou jugées équivalentes par la société de gestion et aux titres ne faisant pas l'objet d'une notation officielle ou interne, est limitée à 70 % de l'actif net.

Le fonds pourra également s'exposer jusqu'à 75% de son actif net, avec une détention en titres vifs possible de 10% maximum de l'actif net, aux actions émises par des sociétés européennes de toutes tailles de capitalisation.

Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- Approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;
- Normative par l'exclusion de certains émetteurs :
  - o exclusion des émetteurs notés E, F et G à l'achat ;
  - o exclusions légales sur l'armement controversé ;
  - o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;
  - o exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

L'exposition a des devises autres que l'euro est systématiquement couverte.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

#### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,  
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché des obligations convertibles sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

## Compte rendu d'activité

Octobre 2021

Au mois d'octobre, la performance des actions européennes a été remarquable. Ces dernières ont été portées par la solide publication des bénéfices des entreprises stimulés par la demande des consommateurs. Ni la hausse des taux, ni les anticipations de réduction d'achats d'actifs par la Fed n'ont su enrayer cette tendance (Eurostoxx50 +5,2%, MSCI Europe +4,7%). Du côté du crédit, les obligations européennes IG et HY étaient toutes deux en baisse (ICE BofA Euro Corp -0,7%, ICE BofA Euro HY -0,6%), tandis que le taux 10 ans allemand s'est apprécié, passant de -0,2% à -0,1% au cours du mois. Les valorisations des obligations convertibles européennes sont restées relativement stables. La classe d'actifs des obligations convertibles européennes a progressé de 0,77% ce mois-ci (représentée par l'indice Exane ECI Euro). Cette hausse est due à la vigueur du secteur des services aux collectivités, EDF et Iberdrola étant les plus performants. D'un point de vue relatif, le portefeuille a surperformé son indice de référence et a enregistré une performance de +1,14% grâce à nos choix d'investissements sur les services aux collectivités (EDF, Iberdrola), les semi-conducteurs (Soitec) et la consommation discrétionnaire (Kering, Remy Cointreau). En revanche, nos investissements dans Delivery Hero (livraison de repas) et Worldline (paiements) ont nuï à la performance. Les marchés primaires ont été très calmes en octobre avec seulement 800 millions de dollars d'émissions au niveau mondial et aucune en Europe, le rythme le plus lent depuis septembre 2011. Cependant, octobre est saisonnièrement un mois creux, certaines sociétés étant en période de black-out avant la publication des résultats du troisième trimestre. Au sein du portefeuille, nous avons initié une nouvelle position sur Airbus (Europe, aérospatiale) tout en prenant des bénéfices sur Vinci (Europe, infrastructures et aéroports). En effet, nous pensons que l'activité d'Airbus est plus sensible à la réouverture des économies ce qui offre un potentiel de hausse plus important. Nous avons également initié une nouvelle position sur Total Energies via l'action car l'obligation convertible présente des caractéristiques techniques moins attrayantes. Nous avons également continué à réduire notre sous-pondération dans Deutsche Post (logistique) étant donné la faible valorisation et la bonne tendance du transport de colis. Le mois d'octobre a été profitable pour le fonds, grâce au moteur actions et à nos investissements à forte conviction sur les sociétés de croissance dans les secteurs de la technologie et de la consommation discrétionnaire. Le delta du fonds est d'environ 47%, ce qui se situe dans la zone de convexité maximale. A l'avenir, nous pensons que la sélection bottom-up (plutôt que le facteur ou le style) sera davantage un moteur de performance, car la hausse des taux d'intérêt (bien que partant de niveaux très bas) et la hausse de l'inflation sont de plus en plus intégrées dans les attentes des investisseurs. Ce type d'environnement devrait être bénéfique pour notre processus d'investissement, qui repose sur la sélection bottom-up et l'amélioration de la convexité.

Novembre 2021

La tendance haussière des marchés financiers initiée début d'octobre s'est poursuivie sur les trois premières semaines de novembre. En effet, le ton conciliant des banques centrales, les bons chiffres de l'emploi et la poursuite des révisions en hausse des bénéfices des entreprises ont été des éléments favorables. Cet élan a été stoppé en fin de période par les inquiétudes concernant la reprise de l'épidémie dans de nombreux pays qui a conduit à des mises en place de nouvelles restrictions. De plus, la découverte d'un variant sud-africain a accentué ces craintes se traduisant par une hausse de la volatilité et une prise de bénéfices des investisseurs. Au final, l'ensemble des marchés d'actions s'inscrit en baisse (Eurostoxx50 -4.4%). Le marché du crédit suit la même tendance baissière pour les profils risqués (ICE BofA Euro HY -0.6%) alors que les profils de qualité plus défensif affichent une hausse de +0.2% (ICE BofA Euro Corp). Concernant les taux souverains, on notera que le rendement du Bund a clôturé le mois en baisse à -0.35% (vs -0.107 fin Oct.). En Europe, la classe d'actifs des obligations convertibles a surperformé les actions en captant 22% de la baisse pour un delta proche de 40%, démontrant ainsi ses vertus à amortir les phases baissières. L'environnement volatil a profité à la valorisation des convertibles : la volatilité implicite s'est appréciée de 2 points sur la période pour s'établir à 34.3%. Egalement, la bonne performance de certains sous-jacents comme Remy Cointreau, Kering, Schneider ou encore Soitec a été profitable. D'un point de vue relatif, le fonds a sous-performé du fait de son exposition aux valeurs liées à la réouverture des économies à l'instar de Safran, Accor, Worldline impactées par le retour des craintes liées à l'épidémie. Le marché primaire a été relativement calme avec une seule émission Encavis pour un montant de 250M€. Concernant les mouvements, nous avons renforcé les titres de qualité ayant fortement corrigés et comme Accor, Basic Fit, Kering ou encore Cellnex. A noter que nous avons initié une nouvelle ligne sur GTT, société leader dans la conception de méthaniers, dont les perspectives de croissance nous semblent intéressantes. Concernant les ventes, nous pris des profits sur

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

Remy Cointreau, Pirelli et Soitec suite à la hausse des titres. La sensibilité action du fonds a baissé sur le mois, passant de 46% à 41%, du fait de la baisse des marchés d'actions et des ventes effectuées. Elle demeure dans la zone de convexité optimale pour amortir les phases baissières tout en offrant une bonne participation à la hausse des marchés.

## Décembre 2021

En décembre, les marchés actions ont regagné le terrain perdu lors de la correction de novembre, soutenus par l'apaisement des craintes concernant les dommages potentiels de la nouvelle variante de Covid sur l'économie. Les défis qui se profilent à l'horizon - inflation et désengagement des Banques Centrales, ralentissement de la croissance, confirmation d'un secteur immobilier chinois fortement endetté avec la défaillance d'Evergrande - n'ont pas altéré le sentiment des investisseurs, qui ont largement ignoré les problèmes qui continuent de peser sur les marchés. Ainsi, l'ensemble des marchés actions s'inscrit en hausse emmené par l'Europe (Eurostoxx50 +6%), MSCI Europe +5.5%) qui a surperformé ce mois les autres zones géographiques Etats-Unis (S&P +4.6%, Nasdaq +0.8%) et l'Asie (MSCI Asie ex-Japan +0.4%, Nikkei +3.5%). Le marché du crédit en Europe a en revanche été plus mitigé avec le crédit IG en négatif (ICE Euro Corporate Senior Global Corp -0.2%) mais toutefois une hausse pour le segment haut rendement (ICE BofA Euro High Yield +0.9%). La performance absolue un peu décevante du portefeuille ce mois-ci doit provenir du parcours chaotique de ses sous-jacents. En effet, si le fonds a été positivement impacté ce mois pas son exposition aux Industriels (Safran, Schneider, Prysmian) aux Voyage/Loisirs (Accor, Basic Fit,) et à la Chimie (Evonik), inversement, la Distribution (Zalando, Delivery Hero, Just Eat Takeaway), Les Matériaux (Umicore) les semis (Soitec) ont nui fortement à la performance. Par rapport à notre indice de référence, nous surperformons en revanche légèrement ce mois-ci grâce à des noms comme Delivery Hero en sous-pondération, et Safran, GTT et Accor en surpondération. Phénomène rare mais tout de même possible en cette période de fin d'année, le marché primaire a été inexistant ce mois-ci en Europe. Avec une liquidité en baisse à mesure qu'on s'approchait de la fin d'année, nous n'avons pas été très actif sur le portefeuille. Coté achat nous avons augmenté notre position initiée en novembre sur Engie/GTT (Engie étant l'émetteur et GTT sous-jacent), GTT étant une société leader dans la conception de méthaniers, dont les perspectives de croissance nous semblent intéressantes. Nous avons ouvert une position sur la Edenred 0% 2024 car nous estimons que la faiblesse récente sur l'action sous-jacente offre un point d'entrée intéressant sur une entreprise dont l'innovation produit constitue un réel avantage concurrentiel à nos yeux. Nous avons également ouvert une nouvelle position dans Duerr 0.75% 2026, une entreprise allemande spécialisée dans l'élaboration de peintures pour le secteur automobile et de machine pour le travail du bois. Coté vente nous avons pris nos profits sur Remy Cointreau après de très bonnes publications fin novembre. La sensibilité action du fonds reste stable sur le mois, autour des 44%. Elle demeure dans la zone de convexité optimale pour amortir les phases baissières tout en offrant une bonne participation à la hausse des marchés sous-jacent. Nous maintenons une stratégie « barbell » avec un portefeuille exposé d'une part à des thématiques de croissance à long terme et d'autre part, investi dans des secteurs plus « Value/Cycliques » et « réouverture des économies », en privilégiant dans ces poches les émetteurs avec les bilans les plus solides.

## Janvier 2022

Après avoir commencé l'année en poursuivant la hausse initiée mi-décembre, les marchés d'actions ont soufferts des craintes liées aux tensions avec la Russie du fait de ses activités militaires aux frontières de l'Ukraine. Dans un contexte de surchauffe du prix de l'énergie, ces tensions ont amplifié ce phénomène inflationniste avec une progression de 15% et 25% pour les prix du pétrole et du gaz. Du côté des banques centrales, le président de la Fed a suggéré que le rythme de hausse des taux pourrait être plus rapide que celui de 2015 pour freiner la hausse des prix. Par ailleurs, le FMI a abaissé sa prévision de croissance mondiale pour 2022 à +4.4% vs +4.9% pour prendre en compte un ralentissement généralisé en Chine (décélération immobilier, construction & consommation), en zone Euro et US (pour prendre en compte les effets du variant Omicron). Dans cet environnement, les taux 10 ans US ont gagné 26 pb et le Bund a clôturé en territoire positif (à +0.009%/+12pb). L'ensemble des marchés d'actions s'inscrivent en baisse emmené par les valeurs technologiques américaines Etats-Unis (Nasdaq -9%, S&P-5.3%), suivie par le Japon (Nikkei-7.8%) et l'Europe (EuroStoxx50 -4.4%). Au final ce mois de janvier gardera les traces de la forte rotation sectorielle avec une surperformance notable en Europe des financières (Banques +7.37%, Assurance +5.12%) et de l'Energie (+8.09%). Sans surprise, la Technologie a souffert de prises de bénéfices (-12%). A l'exception notable des Telecom (+3.4%), les secteurs défensifs finissent tous dans le rouge. La performance absolue du fonds est en retrait ce mois-ci et provient du parcours décevant de ses sous-jacents. Le portefeuille

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

a été négativement impacté par son exposition au secteur des tours de télécommunication via Cellnex, aux services de livraison de repas à domicile avec Delivery Hero et à EDF suite à la décision de l'Etat français de demander à l'entreprise d'augmenter le volume d'électricité vendu à prix réduits à ses concurrents. Inversement, notre exposition au secteur pétrolier a contribué positivement grâce à TotalEnergies. Egalement le secteur des compagnies aériennes via Lufthansa a été favorable tout comme notre exposition sur Swiss Re (réassurance). Ces contributions positives n'ont pas compensé les détracteurs expliquant la sous-performance contre le benchmark. Concernant les mouvements, nous avons souscrit à l'émission primaire de la convertible JPM/Sanofi. Afin d'optimiser la convexité de nos positions nous avons réalisé des arbitrages sur Delivery Hero (vente des échéances 2027 et achat de la 2028). Nous avons également initié une nouvelle position sur MTU dans le secteur de l'aéronautique et renforcé notre exposition sur le secteur industriel via Gea Group et Duerr. Sur le front des ventes, nous avons pris des bénéfices sur Swiss Re, TotalEnergies et Airbus à suite à la bonne performance des sous-jacents. A noter que nous avons soldé notre exposition sur Gn Store. La sensibilité action du fonds a baissé sur le mois, autour des 40% du fait principalement de la baisse des marchés d'actions. Pour autant, elle demeure dans la zone de convexité optimale tout en tout ayant une distance au plancher obligataire plus faible. Nous n'avons pas changé la stratégie globale du portefeuille en maintenant un équilibre entre des thématiques de croissance à long terme et une exposition aux valeurs décotées liées à la « réouverture des économies ».

## Février 2022

Forte chute des marchés actions et crédits en février alors que les tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine se sont rapidement transformées en guerre ouverte, prenant les investisseurs par surprise. Les Etats-Unis et l'UE ont annoncé une série de sanctions contre la Russie comme notamment le gel des avoirs financiers russes et l'exclusion de certaines banques du pays du système de transaction international Swift. Dans ce contexte de forte nervosité, l'ensemble des marchés d'actions européens s'inscrivent en baisse, avec l'Eurostoxx50 à -5.9% TR et le MSCI Europe à -3% TR, Les marchés du crédit ont également plongé, le ICE BofA Euro Corporate Senior Global Corporate IG baissant de 2.6% et le ICE BofA Euro High Yield baissant de 3.2%. A l'opposé le Brent a cassé le niveau symbolique des 100\$, une première depuis 2014. Les matières premières ont enregistré de nouveaux records avec un prix de l'aluminium à \$3400/T et le nickel à plus de \$25 000/T. Le fonds a été impacté par son exposition au secteur du e-commerce (Zalando, Delivery Hero, Just Eat), des transports (Deutsche Post, Lufthansa) la distribution (Adidas, Puma) les loisirs (Accor, Basic Fit) et les paiements en ligne (Nexi, Worldline). Notons les noms qui ont positivement contribué, tels Safran, Airbus et MTU dans les industriels ou GTT et Iberdrola dans les Utilities. D'un point de vue relatif, le fonds performe en ligne avec l'indice de référence. Avec les marchés actions et crédits sous forte pression depuis le début de l'année, le marché primaire en février a été totalement fermé en Europe. Sur le secondaire, coté vente nous avons pris des profits sur certains noms ayant bien performé ces derniers mois (Amadeus, Safran). La position Korian a été vendue suite au down-grade de la note ESG de la société. De même nous sommes sortis de la position sur Snam 2022 du fait de la maturité proche de la CB en zone de conversion. Coté achat nous avons renforcé Schneider 2026, Lagfin/Campari 2025 et Lufthansa 2025. Enfin nous avons préféré investir dans la Soitec 0% 2025 (après la fort correction du titre suite à la polémique de la nomination du PDG) tout en allégeant STM, et sur Cellnex nous avons privilégié la 2028 à la 2026 pour plus de convexité. Sur les options nous avons mis en place une stratégie convexe sur le secteur bancaire européen, grand absent du gisement des convertibles. Surtout, devant les tensions grandissantes entre la Russie et l'Ukraine, nous avons mis en place en milieu de mois une stratégie de protection du portefeuille via l'Eurostoxx (achat de puts financé par vente de calls) couvrant cinq point de delta de notionnel. La sensibilité action du fonds a encore baissé sur le mois, passant de 40% à fin janvier à 35% à fin février. Ceci est dû à l'effet de la convexité naturelle des convertibles, combiné à notre mise en place d'une protection macro à base d'options sur l'Eurostoxx. Au niveau de la construction bottom-up du portefeuille, nous n'avons pas changé la stratégie, en maintenant un équilibre entre des thématiques de croissance à long terme et une exposition aux valeurs décotées liées à la « réouverture des économies ».

## Mars 2022

La guerre entre l'Ukraine et la Russie continue d'occuper les devants de la scène. La Russie est fortement pénalisée par les sanctions internationales infligées par les pays occidentaux avec la mise en place d'un embargo sur les exportations russes et le retrait d'une grande partie des multinationales présentes en Russie. A ce stade, les négociations en cours entre les deux nations pour un éventuel cessez-le-feu restent vaines. Ce contexte géopolitique entraîne une flambée des prix des matières premières (pétrole, gaz, .) poussant la

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

commission européenne a proposé un plan (RePowerUp) pour abaisser la dépendance extérieure de l'Europe pour ses besoins en énergies. De ce fait, l'inflation continue d'être au cœur des préoccupations comme en témoignent les chiffres records publiés dans la zone euro et aux Etats-Unis : +5.9% et +7.9% respectivement en glissement annuel. Concernant les banques centrales, le ton est de plus en plus restrictif en raison de cette forte inflation, la Fed ayant relevé de +25bps ses taux directeurs et envisage encore 5 hausses d'ici la fin décembre. La BCE a, quant à elle, laissé ses taux inchangés en raison de l'impact significatif de la guerre en Ukraine mais sa présidente C. Lagarde a annoncé qu'un mouvement haussier était proche. Dans cet environnement, les croissances économiques des pays développés sont révisées en baisse à l'instar du Royaume-Uni qui prévoit désormais une croissance de son PIB à +2.8% cette année contre +6% précédemment. Sur les marchés financiers, l'élément marquant aura été la forte appréciation des taux souverains puisque les taux 10 ans US et allemand ont respectivement monté de 40 et 52 pb, le premier clôturant le mois à 2.34% et le second à 0.54%. Par ailleurs, l'indice des marchés d'actions européens EuroStoxx50 a terminé le mois sur un repli de -0.55%. Les marchés crédit sont également en retrait, l'indice BofA Euro Corporate IG baissant de -1.4% et son équivalent High Yield cédant -0.12%. La performance relative du fonds a été impactée par son exposition aux valeurs de e-commerce (Zalando), du segment des paiements dématérialisés (Worldline) et au secteur industriel (Gea, Duerr et Safran). A l'opposé, nos positions sur les secteurs liés aux matières premières via GTT, des semi-conducteurs (Soitec) et des télécoms (Cellnex) ont contribué positivement. D'un point de vue relatif, le fonds affiche une performance en retrait de son indice de référence. Dans cet environnement de forte nervosité, le marché primaire demeure atone avec une seule émission en Europe : Be Semiconductor. Concernant les mouvements, sur les sous-jacents ayant plusieurs convertibles, nous avons procédé à des arbitrages avec l'objectif de privilégier les profils les plus convexes. Dans cette optique, sur Cellnex nous avons soldé notre exposition sur l'échéance 28 pour se concentrer sur la maturité 26 et sur Puma nous avons arbitré l'échangeable Kering/Puma en faveur de l'Artemis/Puma. Par ailleurs, nous avons renforcé les valeurs ayant fortement sous performées et dont les fondamentaux demeurent solides à l'instar de Deutsche Post, Soitec, Gea, Pirelli ou encore Edenred. En effet, nous estimons que ces entreprises ont la capacité de pouvoir monter leurs prix de ventes pour compenser les hausses des coûts de production. Pour financer ses achats, nous avons allégé nos expositions sur Evonik, Safran, Airbus et Adidas. A noter que nous avons initié une nouvelle valeur Glanbia, société irlandaise, leader dans la production et distribution de produits nutritionnels et alimentaires. Sur les options, nous avons réajusté notre stratégie convexe sur le secteur bancaire européen, grand absent du gisement des convertibles. Egalement, nous avons réaménagé notre stratégie de protection du portefeuille via l'Eurostoxx50 en prenant nos bénéfices et en ré-initiant une nouvelle (achat de puts financé par vente de calls). La sensibilité action du fonds a augmenté sur le mois, passant de 35% fin février à 41% à fin mars. Cette hausse s'explique principalement par les achats réalisés pendant le mois. Au niveau de la construction bottom-up du portefeuille, nous n'avons pas changé la stratégie, en maintenant un équilibre entre des thématiques de croissance à long terme et une exposition aux valeurs décotées liées à la « réouverture des économies ».

## Avril 2022

Avril a été un mois difficile pour les actifs risqués, dans le sillage de mauvaises nouvelles sur tous les continents. En Europe orientale d'abord où la guerre s'est enlisée et les négociations n'ont pas avancé tandis que l'escalade verbale n'a eue de cesse de s'aggraver. De son côté, la Chine a continué sa politique « zéro covid », au risque de porter un coup à son économie et part la même à la croissance mondiale. De l'autre côté de l'Atlantique, la Fed a mis en place son durcissement monétaire avec tous les effets que cela a entraîné sur les taux (le 10 ans US a gagné 53pb pour terminer à 2.937% et le Bund de 38pb pour terminer à 0.94%) et les devises (le dollar s'appréciant contre l'EUR à 0.948 -un plus haut sur 5 ans -contre le JPY à 130- un plus haut de 20 ans- et contre le CNY à 6.60). Par ricochets, les marchés actions et crédits ont été grandement impactés par ces tensions macro-économiques : le S&P a chuté de 8.7%, le Nasdaq a dévissé de 13.2% et le MSCI Asie ex Japon a baissé de 5.2%. L'Europe et le Japon ont été un peu plus résiliants en limitant leur baisse à 2% et 3.5% respectivement. Les marchés crédits n'ont pas été épargnés, l'indice ICE BofA Global Corporate chutant de 5.7% et le ICE BofA Global HY de 4.4%. Là encore l'Europe a été un peu plus résiliant puisque le ICE BofA Euro Corp Senior ne chute « que » de 2.7% et l'Euro High Yield de 2.9%. Impacté négativement pas tous ses moteurs de performance, le fond baisse de 1.7%. Parmi les secteurs qui impactent le plus le portefeuille on retrouve les Capital Goods (Safran, Schneider, Prysmian) les Consumer Discretionary (Kering, Puma) le Ecommerce (Zalando, Delivery Hero), Notons la contribution absolue positive des Utilities (Iberdrola), des semi-conducteurs (Soitec) et des Telecom (Cellnex). D'un point de vue relatif à son benchmark, le portefeuille est en ligne avec son benchmark. Dans cet environnement de forte nervosité,

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

et comme le mois précédent le marché primaire est resté atone, avec zéro émissions aux USA (très rare dans cette zone) une seule émission en Europe (l'échangeable JPM/Deutsche Telekom de 375m€) et une seule au Japon. Nous n'avons pas fait de primaire ce mois-ci. Sur le marché secondaire, coté achat nous avons ouvert une nouvelle position : l'échangeable Mondelez/JD Peet 0% 2024 (JD Peet étant le leader mondial du café et du thé). D'où avons également légèrement renforcé HelloFresh 2025 et Pirelli 0% 2025 après un repli des actions sous-jacentes YTD). Coté vente, nous avons pris des profits partiels sur JPM/Sanofi 0% 2025 ; Diasorin 0% 2028 a été vendue car l'émetteur est passé à une notation E en ESG. Enfin sur Edenred nous avons préféré la convertible 2028 à la 2024, cette première offrant une meilleure exposition action couplé à un rendement positif. Sur les options, nous avons remplacé notre couverture macro du portefeuille à base de put sur l'Eurostoxx par des futures sur Eurostoxx, ces derniers offrant une protection moins onéreuse dans le cas d'un marché oscillant dans une bande. De 41% à fin mars, la sensibilité action du fonds a naturellement baissé (avec la convexité de la classe d'actif) et s'établit maintenant à 38%. La distance au plancher obligataire est à 13%. Au-delà de ce positionnement relativement défensif, c'est sur la structure de la classe d'actif en général et du portefeuille en particulier qu'il convient de s'attarder. Avec maintenant presque la moitié des convertibles du portefeuille traitant sous le pair, le moteur « actions » n'est plus le principal moteur de performance comme c'était le cas dans le passé. En effet le « carry » de toutes ces convertibles (qui convergeront au pair petit à petit jusqu'au remboursement) garanti (hors faillite bien entendu) à minima une performance positive à maturité, et ce indépendamment du parcours de leur actions sous-jacentes. Au niveau de la construction bottom-up du portefeuille, nous maintenons un équilibre entre des thématiques de croissance à long terme d'une part, et une exposition aux valeurs décotées car impactées par la crise covid (Tourisme, Loisir, compagnie aériennes.) et la guerre en Ukraine (Industrielles, Consommation Discrétionnaire.) d'autre part.

## Mai 2022

En mai, la bonne publication des résultats des entreprises pour le premier trimestre n'a pas estompé les inquiétudes des investisseurs. En effet, le contexte général demeure instable tant sur le plan macro-économique que géopolitique. Sur le premier point, le durcissement monétaire se poursuit avec la confirmation de la banque centrale américaine d'une hausse de taux de 50pb en juin et une volonté de continuer jusqu'à ce que l'inflation montre des signes convaincants de baisse. En Europe, les dernières données sur l'inflation témoignent également de l'urgence de la situation et les économistes s'attendent désormais à une hausse des taux de 25pb en juillet, avec un taux de dépôt qui devrait atteindre les 0.25% d'ici la fin d'année. Ces politiques restrictives, visant à juguler la vigueur de l'inflation, font peser un risque sur la croissance économique mondiale. Cette dernière est d'ailleurs régulièrement revue en baisse. Concernant le deuxième point, la Russie maintient sa volonté d'envahir l'Ukraine engendrant des conséquences multiples sur le niveau des prix de l'énergie, les chaînes d'approvisionnement et la confiance des ménages. Dans ce contexte marqué par de nombreuses incertitudes, les actifs risqués ont terminé le mois en repli. Ainsi, l'indice des marchés d'actions Stoxx 600 s'inscrit en baisse de -1.6%. Le secteur de l'énergie (+8.7%), soutenu par la hausse des prix du pétrole, et les valeurs bancaires (+4.7%), sensibles aux perspectives de hausse de taux de la BCE, affichent les meilleures performances. A contrario, les craintes sur la croissance économique ont pesé sur les secteurs des médias (-6.5%) et de l'immobilier (-6%). Le marché du crédit n'a pas été épargné avec une baisse de -1.3% pour l'indice ICE Bofa Euro Corporate et de -1.2% pour ICE Bofa Euro HY. Après une hausse de 50bp en avril, le rendement obligataire américains à 10 ans est resté stable en mai alors qu'en zone Euro la hausse s'est poursuivie avec une appréciation de 10bp pour le Bund à 1.05%. L'ensemble des moteurs de performance de la classe d'actif a contribué négativement mais le fait marquant sur la classe d'actifs aura été la forte baisse de la volatilité implicite sur le mois écoulé : -5 points. Dans ce contexte, le fonds affiche une baisse de -2.8% surperformant son indice de référence -3.5%. Le fonds a été impacté positivement par son exposition sur GTT, BNP ou encore Kering. Egalement, la sous-pondération sur Orpea, JustEatTakeaway a été profitable. Par ailleurs, notre couverture via notre position vendeuse sur l'Eurostoxx50 a été positive tout comme notre stratégie optionnelle à la hausse sur le secteur bancaire. Sur le marché primaire, une seule émission est à noter en Europe : BNP Paribas pour un montant de 375M€. Nous avons participé à cette offre d'une nouvelle obligation convertible non dilutive avec une prime de conversion de 20%. Concernant les mouvements, sur les sous-jacents ayant plusieurs convertibles, nous avons procédé à des arbitrages avec l'objectif de privilégier, pour un rendement proche, les maturités plus courtes. Dans cette optique, sur Delivery Hero, nous avons soldé notre exposition sur l'échéance 28 pour se concentrer sur la maturité 25. Par ailleurs, nous avons renforcé les valeurs ayant publiées des résultats solides à l'instar de Duerr, Deutsche Telekom ou HelloFresh. Pour financer ses achats,

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

nous avons allégé nos expositions sur Safran, Airbus et pris des bénéfiques sur Amadeus ou encore GTT. Concernant notre couverture, nous avons renforcé nos ventes de futures sur l'Eurostoxx50 pour une exposition équivalente à -0.5% en actions. La sensibilité action du fonds a baissé sur le mois, passant de 38% fin avril à 36% à fin mai. Cette baisse s'explique principalement par la correction du cours et des sous-jacents et du renforcement de notre couverture. Au niveau de la construction du portefeuille, nous n'avons pas changé la stratégie, en maintenant un équilibre entre des thématiques de croissance à long terme et une exposition aux valeurs décotées liées à la « réouverture des économies ».

## Juin 2022

Le mois de juin a été marqué par un flux de nouvelles négatives qui a provoqué une forte volatilité sur les taux d'intérêt, le crédit et les marchés d'actions dans le monde. Les banques centrales occidentales, en particulier la Fed, ont clairement indiqué qu'une poursuite du resserrement monétaire restait la priorité immédiate, étant fermement engagée à ramener l'inflation vers leurs objectifs, même si cela signifiait augmenter la probabilité de récession. En Ukraine, la guerre s'éternise sans qu'une sortie ne se profile à l'horizon, et ses conséquences directes, combinées aux effets des mesures économiques et commerciales prises de part et d'autre, commencent à avoir des conséquences négatives très concrètes sur les économies. Enfin en Chine la politique du « zéro-covid », à laquelle le gouvernement central s'accroche fermement, entraîne une perturbation accrue des chaînes d'approvisionnement. Dans ce contexte d'aversion pour le risque, les actions européennes ont été malmenées, avec un Eurostoxx en baisse de -8.7% et un indice Stoxx 600 en retrait de -8% TR, Le marché du crédit n'a pas été épargné avec une baisse de -3.3% pour l'indice ICE BofA Euro Corporate et de -7% pour ICE BofA Euro HY. Au niveau de la classe d'actif, la baisse, observé en mai, de la valorisation (mesurée par la volatilité implicite de la composante optionnelle) s'est poursuivi en juin dans une même proportion (-150bp environ). Ce phénomène, couplé aux écartement de spreads spécifiques des émetteurs et des parcours des action sous-jacentes, explique pourquoi la performance du fonds (-7.03%) a été en deçà de ce à quoi on aurait pu s'attendre par rapport aux indices crédit et actions mentionnés précédemment. Au niveau sectoriel, les plus gros contributeurs négatifs ont été les paiements digitaux (Nexi, Worldline, Amadeus), les transports/compagnies aériennes (Lufthansa, Deutsche Post), les industriels (Safran, Prysmian, Schneider), les Services aux collectivités (EDF, Iberdrola), les Semis (Soitec). Notons la contribution positive de notre couverture macro à base de future Eurostoxx. D'un point de vue relatif à son benchmark, le portefeuille surperforme ce mois-ci de 16bp. Le marché primaire demeure toujours atone du fait de la faiblesse des marchés mondiaux des actions et du crédit depuis le début de l'année. Sur le marché secondaire, nous avons pris des bénéfiques sur GTT au sein du secteur de l'énergie. Cette valeur a profité de la hausse du prix du gaz naturel. Or les marchés intégrant de plus en plus un scénario de récession dans le monde, nous avons estimé qu'il était temps de prendre des bénéfiques et de réduire notre exposition sur ce secteur. Egalement, nous avons allégé nos positions sur Accor, Amadeus et Edenred du fait des craintes d'entrée en récession. Par ailleurs, nous avons arbitré une partie de notre exposition sur la convertible EDF 0% 2024 au profit de l'action, cette dernière offrant plus de potentiel d'appréciation dans un scénario de rachat des minoritaires de la part de l'Etat français. Du côté des achats, nous avons initié une nouvelle position sur LVMH du fait d'un profil très convexe de l'obligation convertible et de la solidité du positionnement de la valeur sur son secteur. De 37% à la fin du mois de mai, la sensibilité du fonds aux actions a encore baissé pour atteindre environ 34%. La distance moyenne au plancher obligataire est maintenant de 9%. Compte tenu de la volatilité des marchés, nous sommes à l'aise avec ce niveau défensif d'exposition aux actions du fonds. Au-delà de ce positionnement défensif, il est important souligner et de mettre en évidence le fait qu'une partie de la classe d'actifs est maintenant en « dislocation », ce qui signifie que de nombreux noms présentent des décotes par rapport à une obligation pure ordinaire du même émetteur et de la même échéance. En pratique, cela signifie que vous détenez un actif à rendement positif et que vous bénéficiez d'un rendement potentiel supplémentaire du fait de la détention d'une option d'achat pluriannuelle sur la société sous-jacente. Ce phénomène au sein de la classe d'actifs convertibles ne se produit qu'une ou deux fois par décennie et a toujours été une source de rendements futurs supplémentaires ajustés du risque pour les investisseurs patients.

## Juillet 2022

En juillet, le ralentissement de l'économie mondiale s'est poursuivie comme en témoigne la publication en territoire négatif des indicateurs sur l'activité des entreprises ou le moral des consommateurs. Cette dégradation est déjà visible sur l'économie américaine qui a fait son entrée en récession (technique) avec la publication d'un PIB pour le T2 en retrait -0.9% (versus T1). Pour autant, les banquiers centraux ont réitéré

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

que la priorité était de réduire l'inflation même si la croissance devait en subir les conséquences. Poussée à réagir face à une hausse de +8.6% (glissement annuel) des prix dans la zone euro, la BCE a donc décidé de relever ses taux de 50bps (vs 25bps attendu) et a laissé entendre que ses prochaines décisions seront en fonction des données publiées. Dans ce contexte, les investisseurs anticipent que les banques centrales ne pourront pas tenir leurs politiques monétaires restrictives dans la durée et ont interprété les commentaires de Jérôme Powell sur un ralentissement futur des hausses de taux comme un point d'inflexion à venir. Cette interprétation d'un point pivot dans la politique monétaire de la FED a conduit à un rebond des actifs risqués après 3 mois de baisse. Ainsi, l'indice des actions EuroStoxx50 a repris des couleurs avec une hausse de +7.3%. D'un point de vue sectoriel, la distribution, l'immobilier, la technologie et les valeurs industrielles surperforment avec une hausse supérieure à 12%. A contrario, le secteur bancaire, l'assurance et les télécoms ont été les grands perdants du fait de la détente sur les taux d'Etats (le taux à 10 ans allemand s'étant replié de 50 bps à 0.81%).Egalement, le marché du crédit a profité de cet engouement avec une performance respective de +5.1% et +4.6% pour le high yield (ICE bofa euro HY) et l'investment grade (ICE bofa Euro Corporate). Concernant les obligations convertibles, l'ensemble des moteurs de performance a contribué favorablement, permettant ainsi à la classe d'actifs de délivrer plus de 100% de la hausse des marchés d'actions. En effet, le moteur actions a profité d'un rattrapage de la performance des sous-jacents et le moteur crédit d'un début de normalisation du phénomène de dislocation que nous mettions en avant le mois dernier. Au niveau sectoriel, le plus gros contributeur négatif à la performance a été notre sous-exposition aux valeurs de croissance non profitables à l'instar des sociétés de livraisons de repas à domiciles (Delivery Hero, JustEat). Notons la contribution positive de notre exposition sur EDF suite à l'annonce du rachat des minoritaires par l'Etat français ainsi que de nos positions sur Pirelli, Schneider et Safran. Enfin, notre échangeable Atos/Worldline (dossier renforcé le mois précédent) a délivré une contribution positive suite à l'annonce d'Atos de la sécurisation de son financement pour son plan de transformation. D'un point de vue relatif à son benchmark, le portefeuille sous-performe ce mois-ci de -77bp du fait son positionnement défensif (couverture d'une partie du portefeuille via des ventes de futures EuroStoxx50) et de notre choix assumé de privilégier les valeurs affichant des bilans solides, valeurs ayant moins profitées du resserrement des spreads de crédit. Le marché primaire demeure toujours calme avec une seule opération sur le mois, une émission additionnelle en Volitalia 21/25 à laquelle nous n'avons pas participé. Sur le marché secondaire, nous avons pris des bénéfices sur Safran, Iberdrola et Edenred. Par ailleurs, les craintes sur les perspectives de consommation liées aux tensions inflationnistes couplés aux incertitudes d'accès aux ressources énergétiques pour le deuxième semestre, nous ont conduit à alléger les valeurs industrielles à l'instar de Evonik, MTU, Gea Group et Lufthansa. Du côté des achats, nous avons renforcé notre position sur LVMH et Nexi 27du fait d'un profil décoté et très convexe de l'obligation convertible et de la solidité du positionnement de la valeur sur son secteur. La sensibilité du fonds aux actions a augmenté de 1% à 34%, demeurant toujours dans sa zone de convexité optimale. La distance moyenne au plancher obligataire est stable autour de 9%. Nous maintenons un positionnement défensif face au rebond des actifs risqués justifié par une inflation toujours forte et des craintes sur la croissance économique pour le second semestre 2022. Pour autant, nous poursuivons notre stratégie de renforcer les profils fortement décotés comme nous l'avons fait sur Atos ou encore Nexi.

## Août 2022

Dans le sillage de juillet, la hausse des marchés crédit et actions s'est poursuivi au début de mois mais n'aura finalement duré que deux semaines. Une combinaison de données économiques décevantes (principalement l'indice PMI manufacturier de la zone euro, à son plus bas niveau depuis plus de deux ans) et la hausse constante des prix de l'énergie, qui ont atteint des sommets, ont affaibli le rally au milieu du mois. Puis vint Jackson Hole et l'engagement de la Fed à combattre l'inflation quel qu'en soit le coût économique. Les conséquences sur les marchés ont été immédiates : tous les indices ont fait volte-face et se sont orientés à la baisse. Sur les actions, l'Europe a été encore plus sévèrement touché que les USA ou l'Asie, avec un Eurostoxx50 à -5.1%, un Stoxx 600 à -5% et un MSCI Europe à -4.9 0%. Le même comportement « risk-off » a été observé sur les marchés du crédit, avec l'indice ICE BofA Euro Corp Senior en baisse de -4.4% et l'indice ICE BofA Euro High Yield en baisse de -1.2%. Pour ce qui est de la performance de la classe d'actifs et du fonds, nous avons souligné le mois dernier que la dislocation à laquelle nous avons assisté en avril/juin avait commencé à se résorber en juillet. Cette tendance s'est poursuivie en août et a permis au fonds d'afficher une performance certes en recul mais moins prononcée que ce que les performances des marchés actions et crédits pouvaient laisser imaginer. En terme de contribution à la performance, le plus gros contributeur négatif a été notre exposition à l'équipementier Telecom Cellnex, aux secteurs industriels (Safran, Schneider, Duerr)

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

et à la consommation discrétionnaire (Pirelli, Kering). A l'inverse, notre couverture macro à base de futures EuroStoxx50, et nos investissements dans la très décotée Atos/Worldline 2024 et les convertibles du secteur des livraisons de repas (JustEatTakeaway 2024 et Delivery Hero 2025) contribuent positivement à la performance. Paradoxalement, l'impact (relatif au benchmark) de ces deux émetteurs, est tout l'inverse. Sous forte pression depuis 18 mois du fait de leur non-profitabilité et de leurs endettements excessifs, les prix de leurs convertibles se sont envolés depuis deux mois grâce un discours du management privilégiant dorénavant un objectif de profitabilité plutôt qu'une croissance à tout prix. Compte tenu du chemin encore à parcourir pour ces entreprises avant d'avoir un bilan et un compte de résultat sains, nos investissements sont de tailles limitées, nous restons en sous-pondération et cela explique partiellement notre sous performance depuis 2 mois. Concernant les mouvements dans le fonds, nous avons renforcé notre position sur Glanbia 1,875% 2027 (Irlande) : la société a réussi à améliorer son mix produit tout en contrôlant sa base de coûts ; de plus, elle est dans une dynamique positive concernant ses scores ESG sur les piliers Environnement et Gouvernance. Sur Cellnex (opérateur tours télécom), nous avons partiellement remplacé le profil 2026 (100% delta) par la maturité 2031 beaucoup plus convexe et offrant du rendement (delta 50% et 4% YTM). De même sur Zalando, nous avons partiellement privilégié la 2027 sur la 2025 pour un meilleur couple rendement/delta. Nous avons renforcé la Nexi 2027 (40% delta, 4.1%YTM) du fait de son profil attractif et des rumeurs récurrents d'OPA de la part de fonds de Private Equity. Coté vente nous avons vendu la moitié de notre position sur EDF 0% 2024 après le beau parcours de la convertible (avec le mécanisme de « ratchet ») suite à l'annonce du rachat des minoritaires par l'Etat. Suite au bon rally sur les marchés actions depuis début juillet, à la mi-août nous avons choisi de vendre 1% d'exposition action en augmentant notre couverture macro. Comme le mois dernier, le profil global du fonds reste dans la zone « défensive », avec une sensibilité-actions encore en retrait à 29% et une distance moyenne au plancher obligataire à 10%. Dans des marchés très volatiles, tirillés entre la peur de l'inflation et la peur de la récession, nous restons concentrés sur la résilience du portefeuille en sélectionnant les profils convexes et/ou ceux affichant des rendements positifs. Dans ce cadre nous continuons de favoriser les émetteurs aux bilans solides et aux flux de trésorerie opérationnels élevés et stables.

## Septembre 2022

Face à une inflation qui perdure, les banques centrales ont poursuivi leur resserrement monétaire. En effet, la publication des chiffres de l'inflation américaine pour le mois d'août a ralenti moins qu'attendu à +8.3% sur un an. Ces données ont conduit la FED à réaffirmé d'une part sa détermination de réduire les anticipations d'inflation via une nouvelle hausse des taux courts de 75bps (à 3.25%), et a publié d'autre part des prévisions de taux au-delà des anticipations du marché pour 2022 et 2023. En Europe la tonalité de la BCE a été identique avec un relèvement de 75bps du fait d'une inflation toujours en accélération : +10% en septembre après +9.1% en août. Dans ce contexte d'un retour des inquiétudes sur les risques de récession économique liés à un resserrement excessif, les investisseurs ont réduit leurs expositions aux actifs risqués comme en témoigne la baisse des marchés d'actions (-6.6% pour l'indice EuroStoxx600) ou encore celui du marché du crédit avec les baisses -3.4% pour ICE BofA Euro Corp Senior et 4% pour l'indice ICE BofA Euro High Yield. L'évolution des taux et des devises n'a pas été épargnée et a été particulièrement violente : les taux 10 ans ont gagné 64bps aux Etats-Unis, 129bps au Royaume-Unis et 56bps en Allemagne. Concernant les obligations convertibles, la correction du marché du crédit et des actions a de nouveau renforcé la dislocation au sein de la classe d'actifs. En effet, le spread moyen des obligations convertibles est désormais supérieur de 100bp versus celui des obligations pures comparables (même maturité et rang de subordination). Désormais, plus de 45% des convertibles affiche un taux actuariel supérieur à 5%. Au niveau sectoriel, les plus gros contributeurs négatifs à la performance ont été nos expositions sur l'industrie et la consommation discrétionnaire. Pour autant, nous gardons notre positionnement sur ces secteurs en privilégiant les valeurs présentant un caractère défensif comme LVMH ou Kering au sein de la consommation ou encore Safran ou Elis au sein de l'industrie. D'un point de vue relatif à son benchmark, le portefeuille surperforme ce mois-ci de +0.34% du fait de notre sous-pondération sur les valeurs avec des bilans financiers dégradés à l'instar de TUI, Delivery Hero ou Just Eat. A noter que la couverture d'une partie du portefeuille via des ventes de futures EuroStoxx50 a contribué positivement. En dépit d'un contexte de marché difficile, le marché primaire a retrouvé des couleurs avec 4 nouvelles émissions qui se sont bien placées auprès des investisseurs. Nous avons participé à l'opération sur Elis 29. Sur le marché secondaire, nous avons pris des bénéfices sur Amadeus, Veolia, et Deutsche Post car nous pensons que ces valeurs cycliques sont à risque dans un contexte de fort ralentissement économique. Du côté des achats, nous avons initié une position sur Be Semi et Nexi du fait de profil décoté (rendement >5%) et de la solidité financière de ces valeurs. Par ailleurs,

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

en poursuivant cette logique de rechercher du rendement, nous avons procédé à des arbitrages sur les sous-jacents ayant plusieurs convertibles à l'instar de Cellnex (vente du profil 26 pour acheter la maturité 31) et de Zalando (pour un rendement proche nous privilégions l'échéance la plus courte 2025). Avec la baisse des marchés, la sensibilité du fonds aux actions a diminué pour s'établir à 24%, niveau que nous estimons être un bon compromis entre recherche de convexité et distance moyen au plancher obligataire proche (maintenant à 7%). Nous maintenons un positionnement toujours prudent justifié par une inflation toujours forte et des craintes sur la croissance économique pour le second semestre 2022. Pour autant, nous poursuivons notre stratégie de renforcer les profils fortement décotés.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - I (C) en devise EUR : -18,29% / -17,71% avec une Tracking Error de 1,75%
- Part AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - P (C) en devise EUR : -18,72% / -17,71% avec une Tracking Error de 1,64%
- Part AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - R (C) en devise EUR : -18,32% / -17,71% avec une Tracking Error de 1,75%.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	35 690 709,24	29 563 466,78
BFTFRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR I C	5 693 813,79	15 292 278,66
DEUTSCHE WOHNEN SE	8 958 242,10	8 968 395,00
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	4 805 204,00	9 705 438,00
CELLNEX TELECOM 1.5% 16-01-26 CV	6 536 475,00	5 828 158,00
EDF ZCP 14-09-24 CV	2 328 033,43	9 421 623,52
PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV	4 234 788,00	5 287 993,00
DEUTSCHE WOHNEN SE		8 958 242,10
RAG STIFTUNG ZCP 17-06-26 CV	5 125 670,00	3 670 265,00
SOITEC ZCP 01-10-25 CV	4 704 031,86	3 124 441,71

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	30/09/2022
<b>Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - I (C)</b> Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
<b>Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - P (C)</b> Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	   5 036,29 0,008
<b>Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - R (C)</b> Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 6 488 248,95

- o Change à terme : 375 120,81
- o Future : 4 873 050,00
- o Options : 1 240 078,14
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE

(\*) Sauf les dérivés listés.

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

## d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus <b>Total des revenus</b> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <b>Total des frais</b>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## **Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue**

Néant.

## Informations spécifiques

### Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

### Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

## Informations réglementaires

### Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

#### Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

#### Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

#### Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

### Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

### Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

### Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## Politique de Rémunérations

### Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 2 février 2021, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2020 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2021.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2021, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

### **1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel**

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (soit 1 400 collaborateurs au 31 décembre 2021) s'est élevé à 168 546 202 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 111 175 491 euros, soit 66% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 57 370 712 euros, soit 34% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2021, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 20 947 570 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (soit 29 collaborateurs au 31 décembre 2021), 14 896 957 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (soit 40 collaborateurs au 31 décembre 2021).

### **2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt**

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

## 1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

### *Critères financiers usuels :*

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 et 5 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

### *Critères non-financiers usuels :*

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

## 2. Fonctions commerciales

### *Critères financiers usuels :*

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

### *Critères non-financiers usuels :*

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

## 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

## **Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)**

Amundi applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi qu'Amundi exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi. De plus, Amundi met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles Amundi a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

## **Politique Charbon**

Amundi exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport). Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

## **Application en gestion passive :**

### **• Fonds passifs ESG**

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

### **• Fonds passifs non ESG**

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF d'Amundi répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif d'Amundi mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé ses

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

## Politique sur le tabac

Depuis 2018, Amundi limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique d'Amundi s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, Amundi est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. Amundi applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : <https://legroupe.amundi.com>

\* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

## Règlements SFDR et Taxonomie

### Article 8 - gestion active - au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation des changements climatiques, (ii) adaptation aux changements climatiques, (iii) utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, (iv) transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et contrôle de la pollution, (vi) protection des écosystèmes sains.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fait ses meilleurs efforts pour divulguer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des Normes techniques réglementaires en ce qui concerne le contenu et la présentation des divulgations conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables qui sera mis à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

A partir de la pleine disponibilité des données et de la finalisation des méthodologies de calcul pertinentes, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

## Article 8 – gestion active – au titre de l'article 11 de SFDR

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et à ce titre est classé Article 8 conformément au Règlement « Disclosure ».

Outre l'application de la Politique d'investissement responsable d'Amundi, le Fonds promeut ces caractéristiques via une analyse ESG accrue des titres détenus (au moins 90% des titres font l'objet d'une notation extra-financière), en cherchant à obtenir un score ESG du portefeuille supérieur à celui de leur univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## **Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 septembre 2022**

**AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
AMUNDI ASSET MANAGEMENT  
90, boulevard Pasteur  
75015 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2021 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### 1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

#### 2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

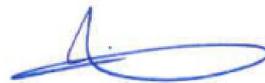
*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2023.01.03 14:03:04 +0100



# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## Comptes annuels

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## Bilan Actif au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>91 312 380,05</b>	<b>165 373 743,24</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>2 567 827,68</b>	<b>8 320 946,52</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 567 827,68	8 320 946,52
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>82 192 126,60</b>	<b>147 401 776,50</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	82 192 126,60	147 401 776,50
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>6 094 110,77</b>	<b>9 610 857,72</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 094 110,77	9 610 857,72
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>458 315,00</b>	<b>40 162,50</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	458 315,00	40 162,50
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>2 573 573,29</b>	<b>741 556,62</b>
Opérations de change à terme de devises	375 120,81	624 465,52
Autres	2 198 452,48	117 091,10
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>371 462,00</b>	<b>912 750,13</b>
Liquidités	371 462,00	912 750,13
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>94 257 415,34</b>	<b>167 028 049,99</b>

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## Bilan Passif au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	95 169 586,20	156 179 370,44
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-4 809 636,05	10 912 636,30
Résultat de l'exercice (a, b)	-361 896,25	-1 075 793,19
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>89 998 053,90</b>	<b>166 016 213,55</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>602 972,50</b>	<b>40 162,50</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	602 972,50	40 162,50
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	602 972,50	40 162,50
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>3 656 386,71</b>	<b>971 673,94</b>
Opérations de change à terme de devises	362 669,99	629 582,42
Autres	3 293 716,72	342 091,52
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>2,23</b>	
Concours bancaires courants	2,23	
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>94 257 415,34</b>	<b>167 028 049,99</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## Hors-Bilan au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 1221		1 416 800,00
EURO STOXX 50 1222	4 873 050,00	
Options		
DJES BANKS 12/2022 CALL 100	284 269,88	
DJES BANKS 12/2022 PUT 60	121 965,12	
DJES BANKS 12/2022 PUT 85	833 843,14	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## Compte de Résultat au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	64,25	
Produits sur actions et valeurs assimilées	77 924,90	23 299,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	654 665,23	886 572,23
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>732 654,38</b>	<b>909 871,23</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		24 699,61
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	9 688,41	18 979,83
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>9 688,41</b>	<b>43 679,44</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>722 965,97</b>	<b>866 191,79</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 339 393,24	2 086 610,87
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-616 427,27</b>	<b>-1 220 419,08</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	254 531,02	144 625,89
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-361 896,25</b>	<b>-1 075 793,19</b>

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## Annexes aux comptes annuels

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

## **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

## **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## **Instruments financiers à terme :**

### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010236091 - AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - I (C) : Taux de frais maximum de 0,75% TTC,  
FR0011660869 - AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - P (C) : Taux de frais maximum de 1,50% TTC,  
FR0013302460 - AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - R (C) : Taux de frais maximum de 0,75% TTC.

## Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing au fonds avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif); l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des actionnaires présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Le mécanisme de Swing Pricing sera mis en place à partir du 11 mai 2020.

## Commission de surperformance

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1<sup>er</sup> jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence EXANE ECI-EURO.

Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de septembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Toute sous-performance de plus de 5 ans est oubliée.

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

La commission de surperformance représentera 20 % de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - I (C)	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - P (C)	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - R (C)	Capitalisation	Capitalisation

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## 2. Évolution de l'actif net au 30/09/2022 en EUR

	30/09/2022	30/09/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>166 016 213,55</b>	<b>226 184 321,51</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	6 635 625,39	87 288 429,53
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-55 014 140,46	-161 195 241,29
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 803 819,93	19 141 417,47
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-11 463 912,15	-4 808 717,84
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 094 747,65	700 594,77
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 055 941,37	-326 065,25
Frais de transactions	-43 001,67	-29 584,38
Différences de change	27 884,72	84 836,17
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-21 613 039,42	237 795,83
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-17 047 029,44	4 566 009,98
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-4 566 009,98	-4 328 214,15
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	226 225,00	-42 976,04
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	186 062,50	-40 162,50
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	40 162,50	-2 813,54
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-616 427,27	-1 220 419,08
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		1 822,15 (*)
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>89 998 053,90</b>	<b>166 016 213,55</b>

(\*) N-1 : Résultat Fusion Etoile convertibles 09.03.21.

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## 3. Compléments d'information

### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	82 192 126,60	91,33
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>82 192 126,60</b>	<b>91,33</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	6 113 128,14	6,79
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>6 113 128,14</b>	<b>6,79</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	82 192 126,60	91,33						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							371 462,00	0,41
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							2,23	
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			1 990 149,95	2,21	36 983 254,02	41,09	31 717 649,61	35,24	11 501 073,02	12,78
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	371 462,00	0,41								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers		2,23								
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 SEK		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	375 120,81	0,42						
Comptes financiers	10 207,73	0,01	64,70					
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers						2,23		
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
<b>CRÉANCES</b>		
	Achat à terme de devise	375 120,81
	Ventes à règlement différé	1 768 775,68
	Dépôts de garantie en espèces	429 676,80
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>2 573 573,29</b>
<b>DETTES</b>		
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	362 669,99
	Achats à règlement différé	3 175 056,03
	Frais de gestion fixe	93 206,78
	Frais de gestion variable	12 435,89
	Autres dettes	13 018,02
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>3 656 386,71</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-1 082 813,42</b>

## 3.6. CAPITAUX PROPRES

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - I (C)</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	106,026	149 217,44
Parts rachetées durant l'exercice	-7 562,254	-11 009 466,64
Solde net des souscriptions/rachats	-7 456,228	-10 860 249,20
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	41 211,989	
<b>Part AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - P (C)</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	59 770,096	6 486 407,95
Parts rachetées durant l'exercice	-429 972,569	-42 503 481,23
Solde net des souscriptions/rachats	-370 202,473	-36 017 073,28
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	337 181,046	
<b>Part AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - R (C)</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-15 693,089	-1 501 192,59
Solde net des souscriptions/rachats	-15 693,089	-1 501 192,59
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	65 150,085	

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - I (C)</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - P (C)</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - R (C)</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
<b>Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - I (C)</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	485 335,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,73
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - P (C)</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	795 055,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	5 036,29
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - R (C)</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	53 966,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

## 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/09/2022
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## 3.9. AUTRES INFORMATIONS

### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			6 094 110,77
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	6 094 105,49
	FR0010232298	BFTFRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR I C	5,28
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>6 094 110,77</b>

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	-361 896,25	-1 075 793,19
<b>Total</b>	<b>-361 896,25</b>	<b>-1 075 793,19</b>

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - I (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-103 779,36	-278 274,44
<b>Total</b>	<b>-103 779,36</b>	<b>-278 274,44</b>

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - P (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-245 968,95	-760 434,03
<b>Total</b>	<b>-245 968,95</b>	<b>-760 434,03</b>

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - R (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-12 147,94	-37 084,72
<b>Total</b>	<b>-12 147,94</b>	<b>-37 084,72</b>

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 809 636,05	10 912 636,30
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>-4 809 636,05</b>	<b>10 912 636,30</b>

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - I (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 839 554,68	5 045 264,83
<b>Total</b>	<b>-2 839 554,68</b>	<b>5 045 264,83</b>

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - P (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 672 290,74	5 310 201,68
<b>Total</b>	<b>-1 672 290,74</b>	<b>5 310 201,68</b>

	30/09/2022	30/09/2021
<b>Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - R (C)</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-297 790,63	557 169,79
<b>Total</b>	<b>-297 790,63</b>	<b>557 169,79</b>

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>229 087 428,30</b>	<b>195 331 167,41</b>	<b>226 184 321,51</b>	<b>166 016 213,55</b>	<b>89 998 053,90</b>
<b>Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - I (C) en EUR</b>					
Actif net	104 308 272,09	113 722 097,48	171 581 847,47	76 813 613,38	53 147 330,71
Nombre de titres	70 656,642	75 986,794	113 925,243	48 668,217	41 211,989
Valeur liquidative unitaire	1 476,26	1 496,60	1 506,09	1 578,31	1 289,60
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-17,18	4,56	11,42	103,66	-68,90
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,23	-2,20	-4,46	-5,71	-2,51
<b>Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - P (C) en EUR</b>					
Actif net	124 779 156,21	81 609 069,93	54 602 374,21	80 735 436,46	31 277 706,24
Nombre de titres	1 148 905,937	745 784,624	498 468,725	707 383,519	337 181,046
Valeur liquidative unitaire	108,60	109,42	109,54	114,13	92,76
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-1,26	0,32	0,83	7,50	-4,95
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,66	-0,81	-0,89	-1,07	-0,72
<b>Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - R (C) en EUR</b>					
Actif net			99,83	8 467 163,71	5 573 016,95
Nombre de titres			1,000	80 843,174	65 150,085
Valeur liquidative unitaire			99,83	104,73	85,54
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes			0,20	6,89	-4,57
Capitalisation unitaire sur résultat			-0,01	-0,45	-0,18

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DELIVERY HERO SE	EUR	6 225	236 176,50	0,26
GEA GROUP	EUR	3 871	129 059,14	0,14
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>365 235,64</b>	<b>0,40</b>
<b>FRANCE</b>				
AIRBUS SE	EUR	3 043	270 492,27	0,30
EDENRED	EUR	2 358	111 674,88	0,13
EDF	EUR	42 759	508 404,51	0,56
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA-W/I	EUR	10 474	1 186 704,20	1,32
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	6 358	125 316,18	0,14
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 202 592,04</b>	<b>2,45</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>2 567 827,68</b>	<b>2,85</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>2 567 827,68</b>	<b>2,85</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DELIVERY HERO SE 0.875% 15-07-25	EUR	3 200 000	2 436 968,96	2,71
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 17-11-25 CV	EUR	2 000 000	1 862 337,39	2,07
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	EUR	4 700 000	4 406 806,38	4,90
DURR AG 0.75% 15-01-26 CV	EUR	800 000	727 423,15	0,81
HELLOFRESH SE 0.75% 13-05-25	EUR	1 200 000	1 023 655,79	1,14
LEG IMMOBILIEN AG 0.4% 30-06-28	EUR	1 900 000	1 406 524,14	1,56
LEG IMMOBILIEN AG 0.875% 01-09-25	EUR	1 400 000	1 252 700,50	1,39
MTU AERO ENGINES GMBH 0.05% 18-03-27	EUR	1 600 000	1 328 580,50	1,47
RAG STIFTUNG ZCP 17-06-26 CV	EUR	3 200 000	2 841 311,07	3,16
ZALANDO SE 0.05% 06-08-25 CV	EUR	6 300 000	5 096 695,67	5,66
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>22 383 003,55</b>	<b>24,87</b>
<b>BELGIQUE</b>				
UMICORE ZCP 23-06-25 CV	EUR	1 500 000	1 288 479,41	1,43
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>1 288 479,41</b>	<b>1,43</b>
<b>ESPAGNE</b>				
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	EUR	3 000 000	3 319 754,68	3,69
CELLNEX TELECOM 0.75% 20-11-31 CV	EUR	3 600 000	2 385 742,27	2,65
CELLNEX TELECOM 1.5% 16-01-26 CV	EUR	1 000 000	1 157 651,82	1,29
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>6 863 148,77</b>	<b>7,63</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 10-06-24	EUR	800 000	794 550,94	0,88
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>794 550,94</b>	<b>0,88</b>
<b>FRANCE</b>				
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	76 573	2 945 123,93	3,27

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ARCHER OBLIGATIONS ZCP 31-03-23	EUR	1 700 000	1 990 149,95	2,22
ATOS SE ZCP 06-11-24 CV	EUR	5 200 000	4 171 352,69	4,63
BNP PAR ZCP 13-05-25 CV	EUR	1 100 000	1 133 848,84	1,26
EDENRED ZCP 14-06-28 CV	EUR	36 498	2 226 577,24	2,47
EDF ZCP 14-09-24 CV	EUR	102 827	1 577 041,35	1,76
ELIS EX HOLDELIS 2.25% 22-09-29	EUR	800 000	748 313,24	0,83
NEXITY 0.25% 02-03-25 CV	EUR	15 725	900 279,52	1,00
SAFRAN 0.875% 15-05-27 CV	EUR	43 079	4 980 768,05	5,54
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0% 15-06-26	EUR	19 468	3 454 493,52	3,83
SELENA SARL ZCP 25-06-25 CV	EUR	26	2 312 959,97	2,56
SOITEC ZCP 01-10-25 CV	EUR	7 161	1 218 059,02	1,36
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 01-01-25	EUR	67 960	1 983 922,91	2,20
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	31 916	2 762 916,00	3,07
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>32 405 806,23</b>	<b>36,00</b>
<b>IRLANDE</b>				
GLANBIA CO OPERATIVE SOCIETY 1.875% 27-01-27	EUR	1 100 000	1 010 981,93	1,13
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>1 010 981,93</b>	<b>1,13</b>
<b>ITALIE</b>				
NEXI 1.75% 24-04-27 CV	EUR	4 800 000	4 035 841,23	4,49
PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV	EUR	3 700 000	3 211 674,59	3,57
PRYSMIAN 0.0000010% 02-02-26	EUR	3 300 000	3 125 611,34	3,47
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>10 373 127,16</b>	<b>11,53</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
LAGFIN SCA 2.0% 02-07-25 CV	EUR	700 000	741 511,38	0,82
OLIVER CAPITAL SARL ZCP 29-12-23	EUR	1 200 000	1 201 645,37	1,34
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>1 943 156,75</b>	<b>2,16</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
BASIC FIT NV 1.5% 17-06-28 CV	EUR	1 000 000	864 712,61	0,96
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV 1.875% 06-04-29	EUR	1 100 000	924 079,59	1,03
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 2.25% 25-01-24	EUR	2 900 000	2 734 859,88	3,04
MONDELEZ INTL HLDINGS NE ZCP 20-09-24	EUR	600 000	606 219,78	0,67
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>5 129 871,86</b>	<b>5,70</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>82 192 126,60</b>	<b>91,33</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>82 192 126,60</b>	<b>91,33</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	EUR	61,238	6 094 105,49	6,77
BFTFRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR I C	EUR	0,0004	5,28	
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>6 094 110,77</b>	<b>6,77</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>6 094 110,77</b>	<b>6,77</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>6 094 110,77</b>	<b>6,77</b>

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 1222	EUR	-147	440 510,00	0,49
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>440 510,00</b>	<b>0,49</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>440 510,00</b>	<b>0,49</b>
<b>Engagements à terme conditionnels</b>				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJES BANKS 12/2022 CALL 100	EUR	1 187	17 805,00	0,02
DJES BANKS 12/2022 PUT 60	EUR	-317	-14 265,00	-0,02
DJES BANKS 12/2022 PUT 85	EUR	-317	-148 197,50	-0,16
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>			<b>-144 657,50</b>	<b>-0,16</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>			<b>-144 657,50</b>	<b>-0,16</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>295 852,50</b>	<b>0,33</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-440 510	-440 510,00	-0,49
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-440 510,00</b>	<b>-0,49</b>
<b>Créances</b>			<b>2 573 573,29</b>	<b>2,86</b>
<b>Dettes</b>			<b>-3 656 386,71</b>	<b>-4,06</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>371 459,77</b>	<b>0,41</b>
<b>Actif net</b>			<b>89 998 053,90</b>	<b>100,00</b>

Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - P (C)	EUR	337 181,046	92,76
Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - R (C)	EUR	65 150,085	85,54
Parts AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - I (C)	EUR	41 211,989	1 289,60

# OPCVM AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

**Annexe(s)**

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

Classe I - Code ISIN : (C) FR0010236091

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable

En souscrivant à AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - I, vous investissez dans des obligations convertibles en actions émises en Europe et majoritairement libellées en euro.

L'objectif de gestion consiste à obtenir, à travers une gestion discrétionnaire, une performance supérieure à l'indice Exane ECI-Euro (coupons réinvestis), représentatif du marché d'obligations convertibles de la zone euro, après prise en compte des frais courants, sur la durée de placement recommandée, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations convertibles majoritairement émises en euro par tout type d'émetteur (privé ou public) de l'Union européenne en fonction de leur potentiel d'appréciation et de leur liquidité.

La sensibilité aux taux d'intérêt du portefeuille est comprise entre 0 et +6.

Les titres obligataires seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exhaustive et non mécanique, à des obligations convertibles/échangeables relevant de la catégorie "Investment grade", c'est-à-dire correspondant à une notation allant de AAA à BBB- dans l'échelle de notation de l'agence Standard & Pours ou de notation équivalente par des agences de notation agréées ou jugées équivalente par la société de gestion. La part de l'actif net exposée à la catégorie "haut rendement" correspond à des notations allant de BB+ à B- dans l'échelle de Standard & Pours ou de notation équivalente par des agences de notation agréées ou jugées équivalentes par la société de gestion et aux titres ne faisant pas l'objet d'une notation officielle ou interne, est limitée à 70 % de l'actif net.

Le fonds pourra également s'exposer jusqu'à 75% de son actif net, avec une détention en titres vifs possible de 10% maximum de l'actif net, aux actions émises par des sociétés européennes de toutes tailles de capitalisation.

Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- Approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;
- Normative par l'exclusion de certains émetteurs :
  - o exclusion des émetteurs notés E, F et G à l'achat ;
  - o exclusions légales sur l'armement controversé ;
  - o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;
  - o exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.
- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

L'exposition a des devises autres que l'euro est systématiquement couverte.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

#### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,  
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché des obligations convertibles sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

## Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR

Classe P - Code ISIN : (C) FR0011660869

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable

En souscrivant à AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR - P, vous investissez dans des obligations convertibles en actions émises en Europe et majoritairement libellées en euro.

L'objectif de gestion consiste à obtenir, à travers une gestion discrétionnaire, une performance supérieure à l'indice Exane ECI-Euro (coupons réinvestis), représentatif du marché d'obligations convertibles de la zone euro, après prise en compte des frais courants, sur la durée de placement recommandée, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations convertibles majoritairement émises en euro par tout type d'émetteur (privé ou public) de l'Union européenne en fonction de leur potentiel d'appréciation et de leur liquidité.

La sensibilité aux taux d'intérêt du portefeuille est comprise entre 0 et +6

Les titres obligataires seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exhaustive et non mécanique, à des obligations convertibles/échangeables relevant de la catégorie "Investment grade", c'est-à-dire correspondant à une notation allant de AAA à BBB- dans l'échelle de notation de l'agence Standard & Poors ou de notation équivalente par des agences de notation agréées ou jugées équivalentes par la société de gestion. La part de l'actif net exposée à la catégorie "haut rendement" correspond à des notations allant de BB+ à B- dans l'échelle de Standard & Poors ou de notation équivalente par des agences de notation agréées et aux titres ne faisant pas l'objet d'une notation officielle ou interne, est limitée à 70 % de l'actif net.

Le fonds pourra également s'exposer jusqu'à 75% de son actif net, avec une détention en titres vifs possible de 10% maximum de l'actif net, aux actions émises par des sociétés européennes de toutes tailles de capitalisation.

Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers.

L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Le fonds met en œuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- Approche en « amélioration de note » (la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées) ;

- Normative par l'exclusion de certains émetteurs :

- o exclusion des émetteurs notés E, F et G à l'achat ;

- o exclusions légales sur l'armement controversé ;

- o exclusion des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;

- o exclusions sectorielles sur le Charbon et le Tabac.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

L'exposition a des devises autres que l'euro est systématiquement couverte.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

#### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché des obligations convertibles sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
  - Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
  - Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
  - L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
- La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 €.  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.  
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris – [wwwb.amundi.com](http://wwwb.amundi.com)

**Amundi**  
ASSET MANAGEMENT